

<https://www.ujfp.org/spip.php?article276>



A propos de l'intervention de François Cluzet, sur Salah Hamouri, et des réactions du BNVCA

UJFP

UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -
Date de mise en ligne : mardi 10 novembre 2009

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

François Cluzet en mettant sa notoriété de comédien au service d'une cause juste étouffée politiquement et dans les media français, a agi en citoyen responsable et en intellectuel digne de ce nom. Il a dénoncé à la télévision, le scandale de la condamnation et de l'emprisonnement d'un citoyen franco-palestinien par un tribunal israélien illégal au regard du droit international puisque siégeant dans les territoires illégalement occupés.

Et surtout il a dénoncé le silence des media, et l'abandon des politiques français.

http://www.dailymotion.com/video/xb30qi_francois-cluzet-parle-de-salah-ham_news.

Salah Hamouri, citoyen français, de père palestinien et de mère française, a été lourdement condamné à 7 ans de prison pour un délit qu'il n'a pas commis.

Connu comme sympathisant du FPLP (organisation de gauche, progressiste et laïque) il a été arrêté pour être passé en voiture devant la maison du rabbin d'extrême-droite Ovadia Yossef. Jamais l'accusation n'a pu apporter d'autres preuves que celle là !

"Conformément à une loi israélienne, Salah Hamouri été obligé pour diminuer sa peine, de déclarer qu'il était coupable, alors qu'il est innocent.

"Le Président de la République a déclaré à plusieurs reprises qu'il irait chercher lui-même tout Français injustement détenu partout dans le monde. Informé de cette situation, il n'est pas allé chercher Salah Hamouri ! Il s'est contenté d'intervenir très mollement auprès du gouvernement israélien et a refusé de recevoir Denise Hamouri, la mère de Salah.

"La mairie de Paris qui affiche régulièrement les photos des Français pris en otages ou capturés à l'étranger, n'affiche pas le portrait de Salah Hamouri : citoyen français victime d'un simulacre de justice, dans un Etat qu'il n'est plus possible de qualifier « de droit » aujourd'hui.

"Suite à l'intervention télévisée de François Cluzet, un prétendu Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme, <http://www.sosantisemitisme.org/communiqu.asp?ID=302>, dirigé par Sammy Gozlan, et lié au CRIF, a saisi le CSA et la chaîne de télévision. Il a osé traiter Salah Hamouri de « terroriste », et, s'inspirant probablement du programme du F- Haine, qui prévoit ce genre de mesures, demande la dénaturalisation de Salah Hamouri !

* L'Union juive française pour la paix

Exige que le gouvernement français intervienne fortement et clairement pour la libération immédiate de Salah Hamouri, et cesse de pratiquer le « deux poids deux mesures » caractéristique de sa politique au moyen orient, jusque dans le choix des citoyens français qu'il soutient.

Rappelle que la parole de François Cluzet doit être respectée entendue et soutenue comme celle d'un juste, dans un contexte où la calomnie et la diffamation tentent de dénigrer et de salir tous ceux qui, au nom du droit international, combattent la politique criminelle de l'Etat d'Israël à l'égard du peuple palestinien, en assimilant toute action toute question et toute parole de soutien à un prétendu « antisémitisme ».

Poursuivra quant à elle, avec toutes les organisations du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien, son combat pour la justice et la paix, au Proche-Orient comme ici.